



Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2008

Séance ordinaire du 14 janvier 2008

- 2008-01** annulation et remplacement de la délibération 2007-60 approuvant la demande de prêt auprès de la Banque des Antilles-Françaises
- 2008-02** annulation et remplacement de la délibération 2006-50 autorisant la vente d'une parcelle de terrain communal à la SCI Les Savanes de Montsinéry
- 2008-03** demande de la cession par l'Etat à la Commune de Montsinéry-Tonnégrande d'une partie de la parcelle de terrain AX 163
- 2008-04** renouvellement du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement et le suivi des opérations d'aménagement de la commune à la Société d'étude et d'ingénierie des travaux
- 2008-05** annulation et remplacement de la délibération 2007-45 approuvant le nouveau plan de financement du projet de réhabilitation du plateau omnisport de Montsinéry
- 2008-06** autorisation d'implantation d'une ferme solaire
- 2008-07** décision modificative n° 1 du budget communal 2007 (M 14)
- 2008-08** décision modificative n° 1 relative à la régularisation de la régie de transport (M 43)
- 2008-09 référence vacante*

**MONTSINERY
TONNEGRANDE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2008**

DATE DE CONVOCATION

09 Janvier 2008

DATE D’AFFICHAGE

09 Janvier 2008

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 12
PRÉSENTS : 07
ABSENTS : 05
QUORUM : 07

DELIBERATION N°2008/04/M-T

L’AN DEUX MILLE HUIT LE QUATORZE JANVIER A NEUF HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est assemblé en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Auguste FERNAND Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Olivier O’REILLY** 1^{er} Adjoint
Monsieur **Gérard SEPHO** 2^{ème} adjoint
Madame **Raymonde SEPHO épouse NABO** 3^{ème} adjoint
Monsieur **Romuald ABIDOS** 4^{ème} adjoint
Monsieur **Robert CHRISTOPHE** Conseiller
Monsieur **Serge ILES** Conseiller

ABSENTS :

Monsieur **Georges Michel PHINERA** Conseiller
Madame **Franciette DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Bernard RESSIER**, Conseiller
Monsieur **Dominique LANCET** Conseiller
Monsieur **Richard CADET** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Serge ILES**, Conseiller Municipal, a été nommé à ces fonctions qu’il a acceptées.



.../...

Délibération N° 2008/04/MT
Renouvelant le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le
lancement et le suivi des opérations d'aménagement de la commune
à la Société d'Etude et d'Ingénierie des Travaux.

Le Maire expose aux conseillers que la commune de Montsinéry-Tonnégrande a confié à une société spécialisée, la Société d'Etude et d'Ingénierie des Travaux -SEIT- en janvier 2007, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'assurer le lancement et le suivi des opérations d'aménagement du territoire portées par la commune.

Cette mission s'est traduite à la fois par une assistance à donneur d'ordre intervenant en amont d'un projet (réflexion stratégique, étude d'opportunité ou de faisabilité, document de planification, ingénierie financière...) et à la fois par une assistance opérationnelle intervenant au cours de la réalisation d'un projet (aide au suivi de la réalisation).

Le contrat, signé le 3 janvier 2007, entre la commune de Montsinéry-Tonnégrande et la SEIT, était conclu pour une durée déterminée de douze (12) mois. Compte tenu de l'article n°7 de l'acte d'engagement du marché, spécifiant que le contrat est « renouvelable 1 fois à compter de l'ordre de service prescrivant son début d'exécution », le Maire décide de reconduire le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de confier la réalisation d'une mission supplémentaire de lancement et suivi des opérations d'aménagement du territoire portées par la commune à la SEIT.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire

APPROUVE le principe de renouvellement du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de confier la réalisation d'une mission supplémentaire de lancement et suivi des opérations d'aménagement du territoire portées par la commune à la SEIT



AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes à cette affaire

ADOPTÉE PAR SEPT (07) VOIX CONTRE ZERO (0).

Pour extrait conforme,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 14 janvier 2008



Le Maire,

Auguste FERNAND

